

**Procès-verbal**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE**

**Lundi 12 juin 2017**

**18 h 30**

**Timmins**

**PRÉSENCES :**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Langis Dion, président  
Isabelle Charbonneau, vice-présidente  
(vidéoconférence)  
Denis Bélanger  
Paul St-Jean  
Roger Grégoire (vidéoconférence)  
Daniel Grzela (vidéoconférence)  
Chantal Couture Rancourt (vidéoconférence)  
Bernard Laberge (vidéoconférence)

**Membres du personnel :**

Lorraine Presley  
Julie Bisson  
  
Kimberley Salonen

**ABSENCES :**

Lynn Ouellette  
Reynald Rivard

**Membre de l'auditoire :**

Aucun.

**1. PRIÈRE D'OUVERTURE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE**

L. Dion souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

Nous récitons la prière d'ouverture.

Nous reconnaissons que nous sommes sur le territoire traditionnel Anishinaabe du traité de la Baie-James et du traité Robinson-Huron.

**2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 17-191

APPUYÉE PAR : D. Grzela

**QUE la réunion extraordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 44 le lundi 12 juin 2017.**

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉE PAR : P. St-Jean

RÉSOLUTION 17-192

APPUYÉE PAR : B. Laberge

**QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 12 juin 2017 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que présenté.**

ADOPTÉE

**4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES**

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 17-193

APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

**QUE les membres suivants soient autorisés de s'absenter de cette rencontre :**

**Absences autorisées : L. Ouellette, R. Rivard**

ADOPTÉE

**5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucune.

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Aucune.

**7. PRÉSENTATION**

Aucune.

**8. RAPPORTS**

**8.1 Rapport de la gérante des ressources humaines**

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 17-194

**QUE le rapport soumis par la gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu, tel que présenté.**

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : P. St-Jean

RÉSOLUTION 17-195

**QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières prenne note de la condition contenue à l'entente de prolongation entre, notamment, les associations de conseillers/conseils scolaires et les associations de directions et directions adjointes datée du 18 mai 2017 selon laquelle l'entente de prolongation est soumise à l'acceptation par le Conseil scolaire que les modalités locales des conditions d'emploi locales demeurent inchangées pendant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2020, y compris celles contenues aux lettres d'entente;**

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt  
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 17-196

**QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières prenne note que les dates d'expiration apparaissant aux lettres d'entente, le cas échéant, doivent être reportées de deux (2) ans afin de donner effet à la condition décrite;**

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela  
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 17-197

**QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières accepte la condition décrite concernant la prolongation des modalités locales de la convention collective qui le lie à l'ADFO pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2020, sans toutefois renoncer, pour le futur, à son droit de discuter de telles modalités locales.**

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 17-198

**QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières approuve l'entente de prolongation entre les associations de conseillers scolaires/conseils scolaires et les associations de directions et directions adjointes, et acceptée par la Couronne, datée du 18 mai 2017, la lettre d'entente sur les investissements dans le système daté du 18 mai 2017 ainsi que la lettre d'entente de modification de l'entente centrale 2014-2018 datée du 18 mai 2017, qui se retrouvent en Annexe A.**

ADOPTÉE

**9. INFORMATION**

Aucune.

**10. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : P. St-Jean

RÉSOLUTION 17-199


**QUE la séance soit levée à 18 h 50.**

ADOPTÉE



---

Président



---

Secrétaire